

Les + aux professionnels de santé de la MSA Auvergne



HYGIÈNE ET PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE POUR UNE BONNE SANTÉ ORALE

LE BROSSAGE : POURQUOI ? QUAND ? COMMENT ?



Objectif : le contrôle du biofilm bactérien, communément appelé la plaque dentaire,

- en prévention des maladies carieuse et parodontale,
- afin d'assurer → le nettoyage des dents et des espaces inter-proximaux,
→ le massage de la gencive.

Pour cela :

- brossage 2 fois par jour, matin et soir avec une brosse à dents souple et du dentifrice fluoré,
- et en complément du brossage, utilisation de brossettes inter-dentaires, fil et jet dentaires.

POUR UNE BONNE SANTÉ ORALE, QUE FAIRE ?

Un examen régulier par le chirurgien-dentiste, praticien de Médecine Bucco-Dentaire pour :

- diminuer les risques de maladies carieuse et parodontale,
- être alerté des risques causés par les addictions, l'alimentation, les piercings, le blanchiment non maîtrisé des dents,
- être informé des interactions entre pathologies bucco-dentaires et pathologies générales.

ET LES RENDEZ-VOUS DE PRÉVENTION ?

- **Invitations** des Caisses d'Assurance Maladie à réaliser un bilan bucco-dentaire pris en charge à 100 %

à tous les assurés :

- enfants à 3, 6, 9, 12 et 15 ans,
- jeunes à 18, 21 et 24 ans,
- futures mamans.

et des + aux assurés MSA :

- un examen postnatal aux jeunes mamans,
- aux enfants de 4, 7, 10 et 13 ans,
- aux personnes de 60 ans,
- dans le cadre de bilans de santé spécifiques.

N'hésitez pas à inciter vos patients à être prévento-conscients pour prendre en main leur santé orale, invitez-les à consulter un praticien régulièrement dans une démarche personnelle ou suite aux bilans proposés.

Pour toute question ou demande : preventionsante@auvergne.msa.fr